



Notes de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz

Séance du 03 juin 2019 à 19h30

Collège de la Sallaz

- Parents :** Caroline Clément, Kelly Lévy, Marion Poulard Wipff, Christel Zingg, Stéphanie Bobin Coudray, Laurent Stéphanie
- Parents invités :** Laure Panchaud
- Professionnels :** Dorina Binaghi, Véronique Branschi, Julien Chappuis, Karine Terrier, Michel Rosselet, Sylvie Girardet, Karine Terrier, Sylvie Martinez
- Organisations :** Ivana Novara
- Autorités politiques :** Nicola Di Giulio
- Excusés/absents :** Vincent Canu, Paola Richard-De Paolis, Centre d'animation de Grand-Vennes

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance-adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 01 avril 2019
3. Canard scolaire n°4
4. Sécurité routière
5. Groupe de travail « communication et collaboration parents-enseignants »
6. Groupe de travail « sécurité routière Vers-chez-les-Blanc »
7. Divers et propositions individuelles
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

N.B. : signature liste de présence

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Ouverture de la séance par la Présidente Mme Poulard Wipff
Prise de PV par Mme Martinez.

2. Adoption du PV du 01 avril 2019

Modification du PV : Mme Terrier était absente et Mme Lévy n'a pas dit une phrase où était cité son nom.

3. Canard scolaire n°4

Le bon à tirer est arrivé ! Le feu vert est donné, Mme Bonani enseignante à Vers-chez-les Blanc a commandé l'impression. Le journal paraîtra prochainement. La maquette du journal fait le tour de l'Assemblée.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Mme Burdet a écrit l'édito qui porte sur la fusion du Canard scolaire et de la feuille du mercredi.
M. Rosselet remercie les relectrices ainsi que les personnes qui ont ouvert pour cette nouvelle version du journal de l'établissement.

Mme Poulard-Wipff : affaire à suivre l'année prochaine pour le numéro 5 !

4. Sécurité routière

Passage en revue, de l'avancée des aménagements ou changements aux abords des différents collèges de l'établissement.

La Sallaz

Totem qui cache la visibilité près du collège de la Sallaz.

La décision est prise de saisir la Ville, pour enlever les totems près de la Pouponnière et l'Abri.
Le projet d'aménagement, prévu au début de l'été pour la place de la Sallaz, devrait être soumis à un sondage auprès de la COMET et des parents d'élèves à la fin de l'été, à suivre.

Boissonnet

Pas de nouvelle pour le moment. Dossier à suivre l'année prochaine.

5. Groupe de travail « communication et collaboration parents-enseignants »

Le flyer de présentation est à traduire dans les 4 langues principales.

Les quatre langues mentionnées sur le dernier P.V. sont : français, albanais, portugais, arabe.

La question est posée : L'école peut-elle faire appel à des traducteurs pour traduire le flyer?

M. Rosselet mentionne que la traduction d'un flyer coûte environ 150.- par langue.

Mme Laurent propose une maman d'élève de Boissonnet qui pourrait traduire le flyer en albanais,
Mme Bobin Coudray pense pouvoir trouver quelqu'un qui traduise le flyer en portugais.

Mme Clément se chargera de la traduction en arabe.

Mme Lévy suggère une traduction en espagnol pour la communauté sud américaine présente dans l'établissement.

Mme Martinez fera cette traduction.

Mme Poulard Wipff propose de faire valider le contenu du flyer ce soir.

M. Chappuis va faire des photocopies pour chaque membre de la COMET.

L'objectif est de pouvoir distribuer le flyer lors des réunions de parents en début d'année scolaire prochaine.

Contenu du document :

- Pour les rubans du bas, il serait bien que tous les textes soient dans le même sens. Sens de la lecture.

- Mme Girardet relève que la phrase «les mails sont consultés le mardi et jeudi» peut prêter à confusion.

Mme Lévy dit qu'au contraire le fait de le mentionner montre que le mail n'est pas forcément consulté de façon quotidienne.

M. Rosselet demande s'il ne faudrait pas une proposition de titre plus clair.

Doit-on garder l'explication du flyer paragraphe central?

Mme Clément dit que c'est bien de la garder car la personne qui lit le flyer n'a pas forcément l'historique qui a conduit à sa création.

- Il faudrait reprendre le caractère non exhaustif des propositions de communication.

Mme Branschli souligne que l'important est que l'enseignant précise aux parents de ses élèves son propre fonctionnement.

Mme Zingg propose le format du document.

Mme Girardet parle des personnes ressources mentionnées en bas du flyer notamment la médiatrice.

M. Chapuis relève que ça n'est pas forcément les parents qui prennent contact avec la médiatrice, mais plutôt les enfants ou l'enseignante.



Mme Panchaud soulève l'intérêt de savoir qu'une médiatrice est présente au sein de l'établissement.

Mme Bobin Coudray : peut-être peut-on rajouter le/la doyen(ne) dans les personnes de contact.

M. Chapuis suggère d'enlever les personnes de contact pour privilégier la relation parent-enseignant, qui est la visée principale de ce document.

M. Chappuis suggère d'ajouter une case vide avec trois petits points...

Mme Panchaud dit que pour elle l'onglet «Accompagnement de la classe» n'est pas très clair et pourrait être clarifié.

La proposition est faite d'ajouter «lors de sorties, sport, théâtre...» pour une plus grande clarté.

- Les retours des commentaires concernant le document sont à faire à Mme Zingg avant fin juin pour que les flyers soient prêts à être imprimés pour la rentrée.
- Délai pour la traduction du document début juillet.

M. Rosselet propose de présenter le document en Conférence des maîtres.

Mme Girardet pense qu'il faudrait le mettre à disposition des enseignants sur le classeur educanet2.

M. Chapuis propose que les enseignants présentent le flyer lors de la réunion des parents et que les parents soient libres de les prendre à la fin de la rencontre.

Mme Poulard Wipff propose que le papier soit légèrement cartonné, idéalement un grammage similaire au Canard scolaire. Elle propose également de joindre l'adresse de la COMET sur le document.

M. Rosselet : à voir s'il sera imprimé dans l'établissement ou envoyé pour impression.

Mme Clément pose la question du nombre de formulaire à imprimer pour chaque langue.

Mme Branschi dit que chaque enseignant peut mieux préciser en début d'année, combien il a besoin de formulaires pour chaque langue en fonction des élèves qu'il accueillera au sein de sa classe.

6. Groupe de travail « sécurité routière Vers-Chez-les Blanc »

Le groupe de travail sécurité VCLB est formé de Mme Levy, Mme Panchaud, M. Di Giulio.

La Société de Développement Lausanne Jorat a été approchée. Ils sont très contents qu'il puisse y avoir une réunion commune pour trouver des solutions pérennes ensemble pour cette problématique.

Mme Panchaud : est-ce que les problèmes aux abords de l'école seront abordés en groupe?

M. Di Giulio dit que M. Détraz partage cet avis. Il paraît important de traiter également cette problématique.

Mme Panchaud : l'APEMS a signalé des déprédations autour du collège. Du verre cassé a été retrouvé le lundi matin.

M. Rosselet parle du nouveau concierge, qui est un peu le « concierge du village » toujours sur place. Peut-être réagira-t-il et fera-t-il le nécessaire lors de la présence des jeunes dans l'enceinte de l'école.

Di Giulio relève que des patrouilles de police passent le weekend.

Mme Panchaud : comment gérer le danger lorsque les enfants arrivent à école le lundi matin pour éviter les accidents ?

Et dans les autres collèges ? Il est relevé que cette problématique apparaît dans tous les collèges.

M. Di Giulio soulève l'idée de la pose de caméras de surveillance près des établissements scolaires.

M. Rosselet nous indique que les directeurs lausannois ont dû signaler des zones qui pourraient être couvertes par des caméras de surveillance.

Il nous relate également qu'il y a eu plusieurs cambriolages notamment au secrétariat. Les voleurs ont décelé le coffre, l'ont ouvert puis jeté un peu plus bas dans un parc.

Mme Poulard Wipff demande si les caméras seraient mises en veille durant les heures scolaires ?



La réponse est oui certainement.

M. Di Giulio rappelle qu'à Montoie, suite aux accidents survenus sur des passages piétons près de l'école, des actions ont été menées par les parents pour que des mesures sécuritaires voient le jour. Des mesures concrètes ont d'ailleurs été prises.

La police propose que des parents ainsi que leurs enfants portent des gilets jaunes/oranges sur les abords de l'école. Ceci dans le but d'une meilleure visibilité.

Le groupe de travail « sécurité routière VCLB » informera des divers projets. Ceux-ci seront soumis à la COMET.

7. Divers et propositions individuelles

Visite des futurs 1P dans les classes enfantines de l'établissement : mercredi 19 juin 2019

VCLB : Mme Bobin, regarde si elle peut se libérer

Boissonnet : Mme Clément, Mme Martinez

La Sallaz : Mme Poulard Wipff et Mme Zingg

Mme Lévy soulève que cette année, les parents n'ont pas été consultés pour fixer la date. Il pourrait même y avoir une date différente par collège en fonction de la disponibilité de chacun comme les années précédentes.

Proposition pour l'année prochaine : prévoir de discuter des visites 1P lors de la séance COMET du mois d'avril.

Bibliothèque scolaire

Mme Clément dit que le point n'avance pas.

M. Rosselet : cite les deux personnes qui sont sur le coup des bibliothèques scolaires.

Mme Clément propose de contacter la personne référente des bibliothèques scolaires pour faire le point.

Retour sur la rencontre du jeudi 11 avril. Accueil parascolaire des 7-8P par Mesdames Zingg et Lévy

Le sentiment dominant est que cette rencontre n'était pas vraiment un échange mais plutôt que les idées étaient déjà définies et qu'il restait 2 propositions qui ont été présentées.

- Actuellement pas de garde pour les enfants mais juste le repas. Comment amener une garde sans qu'elle soit trop visible ?

Les idées : soit une continuité de l'APEMS actuelle ou une cafétéria avec un projet de repas équilibré. Mettre un éducateur comme personne référente pour les jeunes durant la journée.

- Proposer des activités intéressantes à cette tranche d'âge.

- Cafétéria avec une demande de contrôle des parents, pour savoir si l'enfant est venu ou non à la cafet' (optionnelle, durant toute l'année).

Il en est ressorti que la proposition actuelle avec des améliorations serait préférée.

Le projet est prévu pour 2020.

A noter que 10% des enfants vont à l'APEMS. Que 50% des 3 à 6P sont à l'APEMS. Pas de chiffre sur les 7-8P.

Mme PoulardWipff suggère qu'il pourrait y avoir une demande pour savoir combien d'enfants mangent auprès des parents. Cette statistique serait facile à faire.

Les soucis principaux dans ces projets sont les structures, les locaux. Comment accueillir et mixer Apems Cafet'.

A relever que rien n'est prévu pour accueillir les enfants avant l'école sauf peut-être la bibliothèque scolaire.

Conseil des établissements

Remerciements d'être venus à la rencontre accueil parascolaire des 7-8P



A relever que nous sommes la seule Commission d'établissement à avoir le nom COMET. Le nom semble convenir. Nous le garderons.
Pour notre COMET présentation de la sécurité.

Projets qui ressortent dans d'autres Commissions d'établissement

- boîtes à idées de parents
- conférences autour du harcèlement.

Escale des voisins

Une comédie musicale verra bientôt le jour. L'Escale des voisins cherche des chanteurs petits ou grands.

Une inscription à la Caravane des quartiers a été faite, en attente de réponse.

Demande également faite au Budget participatif, également en attente de réponse.

La cabine de troc : déçu par l'incurie des gens. Impression que la cabine est considérée comme une déchetterie. Pas agréable, démotivant et décourageant pour les personnes qui s'occupent de la cabine. Dommage.

Mme Poulard Wipff propose d'afficher l'usage. Mme Novara pense que les gens ne lisent pas et ne jouent pas le jeu. Il y a déjà eu la mise en place d'une lumière avec détecteur de mouvements pour essayer de décourager certains comportements.

Pub pour le Festival de la paix édition n°2 le jeudi 20 juin 2019.

Création d'un flyer de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri que nous découvrirons à la prochaine séance COMET. Peut-être pour s'en inspirer...

8. Dates et lieu des prochaines séances

- 9 septembre 2019 19h30 à La Sallaz
- 4 novembre 2019 19h30 à Boissonnet
- 3 février 2020 à 19h30 à VCLB
- 6 avril 2020 à 19h30 à Boissonnet
- 8 juin 2020 à 19h30 à la Sallaz.

La séance est levée à : 22h10

Sylvie Martinez
Membre du quart professionnel

Lausanne, le 5 juin 2019

Lausanne, juin 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
secet@lausanne.ch